



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté

Égalité

Fraternité



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SYSTÈME EDUCATIF FRANÇAIS ET LA FONCTION D'ASSISTANT

Stéphanie Cialone, IA-IPR d'anglais, coordonnateur académique des langues

Sommaire

1. L'académie de Montpellier

- a. Quelques chiffres
- b. Quelques images
- c. L'organisation administrative

2. Le système éducatif français

- a. Les grands principes
- b. Les types d'établissement
- c. L'enseignement des langues
- d. Les sections européennes et de langues orientales, les sections internationales

3. L'assistant en établissement

- a. Les partenaires
- b. Les règles de base
- c. Les missions
- d. Ressources et contacts

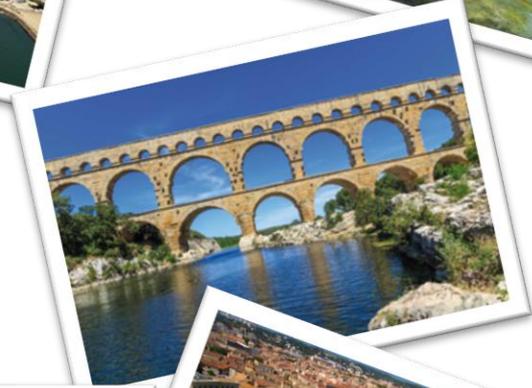
1. L'académie de Montpellier



L'académie de Montpellier

- 2,8 millions d'habitants
- Environ 600 000 élèves
- 5 départements
- Des plages, de la campagne, des montagnes et des villes à taille humaine
- D'Andorre et la frontière espagnole à la vallée du Rhône.





Organisation scolaire de l'académie de Montpellier

Un rectorat

- Basé à Montpellier
- Une rectrice : Sophie Béjean
- Des inspecteurs
- Le service des personnels

201 collèges
76 lycées

- Chefs d'établissement
- Enseignants
- Personnels de Vie scolaire (CPE, AED)
- Personnels administratifs, médico-sociaux, d'entretien...

2. Le système éducatif français

Les grands principes du système éducatif français

La liberté de
l'enseignement

La gratuité

La neutralité

La laïcité

L'obligation
scolaire

La liberté de l'enseignement

Un enseignement public
Des établissements privés



La gratuité



Enseignement gratuit

Manuels scolaires
gratuits en école et
collège

L'obligation scolaire

l'instruction est obligatoire
de 3 à 16 ans



La laïcité

Absence d'instruction religieuse dans les programmes

Obligation de neutralité philosophique, politique et religieuse pour les élèves et les personnels

personnels

Pas de signe ostensible d'appartenance politique ou religieuse dans les établissements



Respect des opinions et croyances de chacun
Égalité de tous

La neutralité



Le collège et les lycées

Un collège unique pour tous les élèves de 11 à 15 ans



Le lycée Général

Le lycée
technologique

Le lycée
professionnel



De 15 à 18 ans

Les sections européennes et de langues orientales et les sections internationales



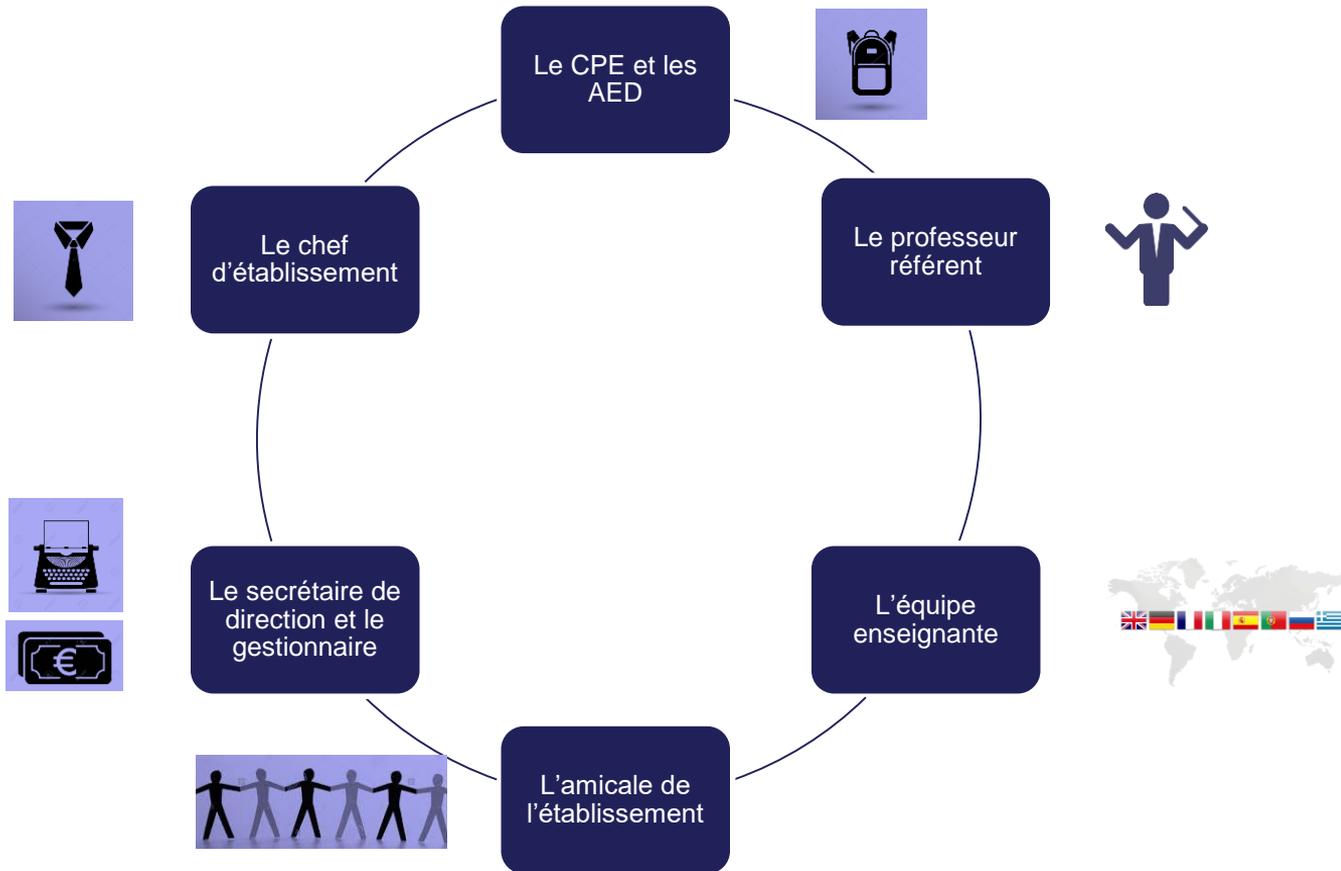
Choisies par des
élèves passionnés
par les langues

Un travail renforcé
en langue, de
l'interdisciplinarité

Des projets
ambitieux, une
ouverture à
l'international

3. L'assistant en établissement

Vos partenaires en établissements



Quelques règles de base

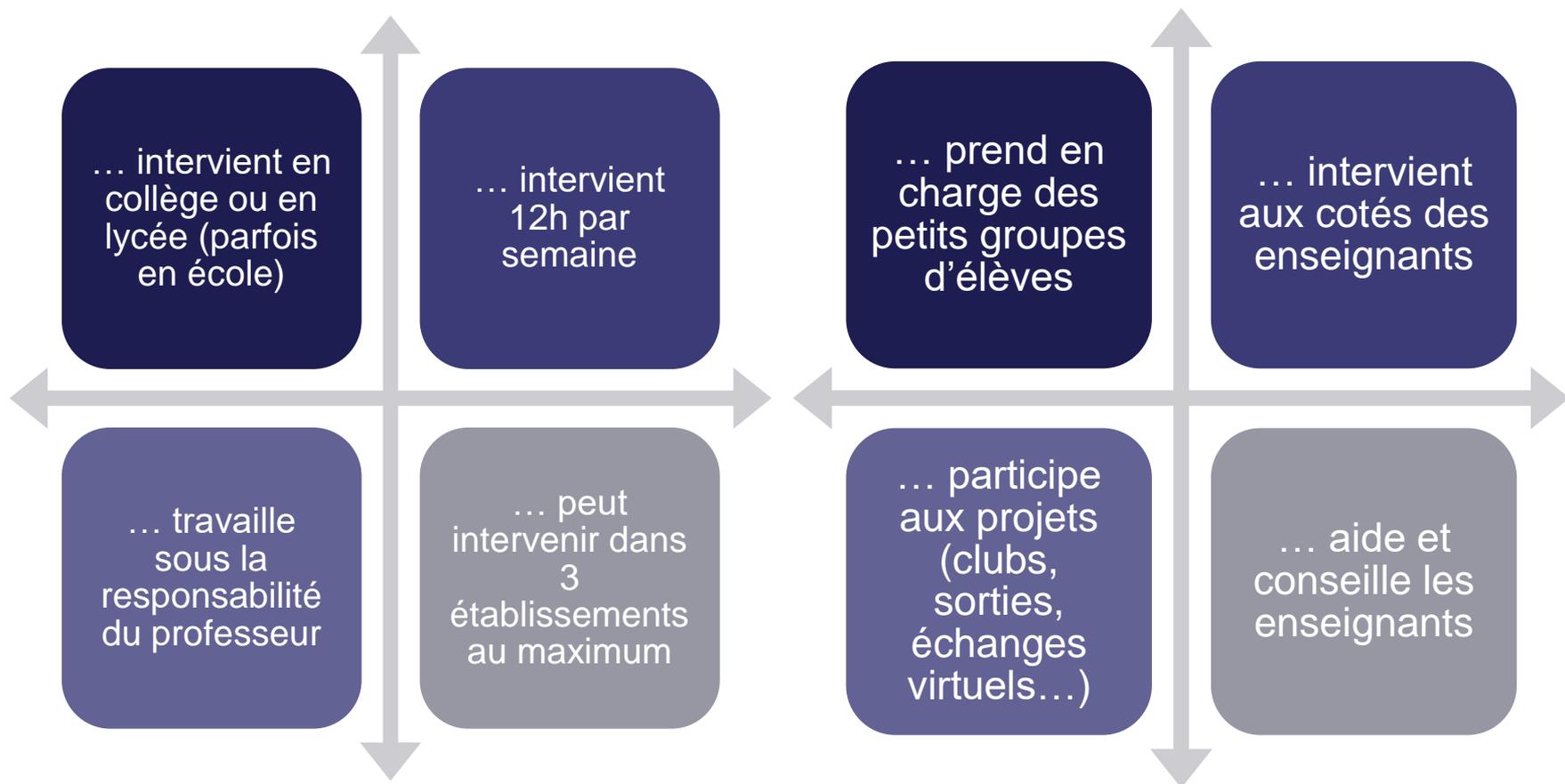


L'assistant n'est **pas un enseignant** mais il est un **adulte**.

- Il respecte le règlement intérieur de l'établissement
- Il est ponctuel, courtois, porte une tenue adaptée
- Il est amical avec les élèves, mais n'est pas leur ami
- Il fait preuve de loyauté envers l'équipe
- Il ne laisse pas les élèves qui lui ont été confiés sans surveillance



L'assistant...



Vos ressources et contacts...



<https://www.france-education-international.fr/assistants-langue-france>

